



Formation à la prescription vaccinale

Durée et dates des sessions

11 heures de formation à réaliser :

- soit entre le 3 et 26 juin 2024 (temps synchrone le 19 juin de 14h à 16h)
- soit entre le 16 septembre et le 20 novembre 2024 (temps synchrone le 13 novembre de 14h à 16h)

Public visé

Infirmier.e Diplômé.e d'État
Docteur en pharmacie

Prérequis

Faire partie du public cible de l'arrêté du 8 août 2023.
Cette formation n'aborde pas les compétences d'administration des vaccins.

Lieu de la formation

En distanciel

Tarifification

385 € TTC

Financement

Action de formation éligible aux financements de la formation continue et susceptible d'être prise en charge par l'ANDPC et le FIFPL.

Pour vous inscrire

sante.formationcontinue@unicaen.fr
02 31 56 60 08

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Cette action de formation s'inscrit dans le contexte de l'extension des missions des pharmaciens et des infirmiers à la prescription vaccinale auprès des patients âgés de onze ans et plus. Ces nouvelles activités sont conditionnées à validation d'une formation obligatoire dont la durée, le programme et les objectifs sont définis par décret (n°2023-736).

Le parcours proposé par l'UFR Santé de l'université de Caen est composé de 11 heures de formation entièrement à distance, dont 9 heures en e-learning et 2 heures d'échanges avec les médecins infectiologues.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ACCOMPAGNEMENT

La formation entièrement en distanciel associe trois types de méthodes pédagogiques

- Expositive, avec des apports théoriques sous forme de diaporamas sonorisés,
- Interrogative, avec des quizz et QCM d'auto-évaluation,
- Active : différentes situations cliniques illustrant les schémas vaccinaux complexes et/ou courants, sont traitées collectivement lors d'échanges entre pairs.

ÉVALUATIONS PRATIQUÉES

Évaluation de positionnement des connaissances : pré et post tests,
Évaluation de validation des compétences acquises sous forme de QCM ou d'études de cas cliniques,
Évaluation de la satisfaction des apprenants.

MODALITÉS DE VALIDATION DE LA FORMATION

L'attestation de formation conforme au décret n°2023-736 du 8 août 2023, et nécessaire à l'exercice de votre droit de prescription, est délivrée à l'issue de la formation sous réserve de réussite aux évaluations.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Responsable pédagogique : Anne DHALLUIN · Docteure en Pharmacie · Maître de conférences à l'UFR Santé de l'université de Caen
Intervenants (2h d'échanges) : Aurélie BALDOLLI et Jocelyn MICHON · Docteurs en Médecine - Praticiens hospitaliers - Centre de vaccination du CHU de Caen - Anne DHALLUIN - Docteure en Pharmacie · Maître de conférences à l'UFR Santé de l'université de Caen - Emilie BEASSE · IDE Centre de vaccination du CHU de Caen
Équipe pédagogique conceptrice pluridisciplinaire, composée d'infirmier.es, de docteurs en médecine et pharmacie spécialisés en pathologies infectieuses et microbiologie.

Objectifs de formation et contenus

Objectifs pédagogiques	Contenus
1re partie · Maladies à prévention vaccinale · 4 heures · Enseignement à distance	
<p>Connaître, pour chaque maladie à prévention vaccinale inscrite dans le calendrier des vaccinations, les principaux signes cliniques, les modes de transmission, le fardeau épidémiologique et les populations à risque</p>	<p>Pour chacune des maladies à prévention, sont travaillés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les principaux signes cliniques • Les modes de transmission • Le fardeau épidémiologique • Les populations à risque
2e partie · Le calendrier des vaccinations · 2 heures · Enseignement à distance	
<p>Connaître les principales recommandations du calendrier des vaccinations de l'adulte et de l'enfant (primo-vaccination, rappel, vaccination de rattrapage) : population cible, contre-indication</p> <p>Connaître les principales recommandations vaccinales concernant les professionnels de santé</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Principales recommandations du calendrier adulte, enfant (primo-vaccination, rappel vaccination de rattrapage) : populations cibles, contre-indications • Principales recommandations vaccinales concernant les professionnels de santé
3e partie · La traçabilité et la transmission de l'information · 30 minutes · Enseignement à distance	
<p>Connaître les informations relatives à la vaccination à saisir dans le carnet de vaccination du patient,</p> <p>Connaître les différents outils numériques d'enregistrement des vaccinations et les différents modes de transmission sécurisés des informations du professionnel vaccinateur au médecin traitant</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les informations relatives à la vaccination à saisir dans le carnet de vaccination • Les différents outils numériques d'enregistrement des vaccinations : DMP, Mon espace santé, carnet de vaccination électronique • Les différents modes de transmission sécurisés des informations du professionnel vaccinateur au médecin traitant.
4e partie · Savoir prescrire en pratique · 4h30 · Enseignement à distance dont 2 heures synchrones	
<p>Connaître les principaux déterminants de l'hésitation vaccinale,</p> <p>Savoir argumenter face aux fausses nouvelles,</p> <p>Savoir convaincre avec une information claire et objective</p> <p>Savoir mener un entretien de manière à recueillir les antécédents médicaux et les traitements en cours</p> <p>Savoir reconnaître les situations complexes de personnes à orienter vers le médecin. Exemple : primo-arrivant, schéma vaccinal inconnu, incomplet ou aberrant, suspicion d'immunodépression, suspicion d'antécédent d'anaphylaxie à un vaccin.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les principaux déterminants de l'hésitation vaccinale : <ul style="list-style-type: none"> ◦ savoir argumenter face aux fausses nouvelles, ◦ savoir convaincre avec une information claire et objective, • Savoir mener un entretien de manière à recueillir les ATCD médicaux et traitements en cours, • Les situations complexes de personnes à orienter vers le médecin : primo-arrivant, schéma vaccinal inconnu, incomplet ou aberrant, suspicion d'ID, suspicion d'ATCD d'anaphylaxie à un vaccin.
	<ul style="list-style-type: none"> • Retours sur séquences précédentes, questionnements, etc. (2 heures synchrones)